



Tuteur en entreprise / Maître d'apprentissage : **Mettre en place une action de tutorat**

Depuis le 5 mars 2014, la formation de tuteur est obligatoire. L'intégration d'un alternant, en contrat de professionnalisation ou en période de professionnalisation, implique donc de former les futurs tuteurs ou maître d'apprentissage en entreprise à la mise en place et au suivi d'une action de tutorat. Cette formation tuteur et maître d'apprentissage en entreprise vous permettra de développer la qualité et l'efficacité des actions de tutorat.

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des apprenants

- Salariés
- Futurs tuteurs en entreprise

Prérequis

- Maîtriser les bases du management pour suivre la formation tuteur en entreprise

Modalités et délais d'accès :

Test de positionnement à l'entrée en formation - 1 mois

Accessibilité aux PSH :

Accessible aux personnes à mobilité réduite

Référent handicap HUBERT LAVERNAY : luxycoaching@gmail.com

Objectifs pédagogiques

- Identifier et définir les missions et le rôle du tuteur / Maître d'apprentissage
- Structurer et conduire une action de tutorat dans la durée et mesurer la progression
- Transmettre savoirs et savoir-faire dans un contexte de travail
- Produire et utiliser des outils adaptés au tuteur / apprenti, mesurer les acquis et évaluer la progression

Contenu de la formation

- Comprendre et intégrer le rôle et les fonctions du tuteur en entreprise
- Mettre en place une méthodologie d'organisation du tuteur
- Identifier les publics à accompagner, comprendre leurs motivations et leurs attentes
- Développer des compétences relationnelles et pédagogiques en qualité de tuteur
- S'approprier les outils du tutorat (le guide du tuteur) de manière optimale

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formateur fort d'une expérience significative dans le tutorat.

Prix : Nous contacter